

Pétitions

nistre responsable de la Commission du blé de voir à ce qu'au moins 3 p. 100 des expéditions annuelles de céréales du Canada soient faites par le port de Churchill, et que le gouvernement s'emploie à trouver d'autres façons d'utiliser cet important port de mer pour expédier autre chose que des céréales.

LA FERMETURE DE LA BASE DE SUMMERSIDE

M. Joe McGuire (Egmont): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter aujourd'hui à la Chambre la deuxième et dernière série de pétitions dûment certifiées signées par 6 500 citoyens inquiets de l'Île-du-Prince-Édouard. Les signatures ont été recueillies par M. Frank Lewis de la station radiophonique CFCY de Charlottetown et par M. Ken Simms du *Guardian* et du *Patriot*, des journaux de Charlottetown, au nom de ceux qui veulent conserver la base des Forces canadiennes de Summerside, la seule base militaire de la province.

Parce que les conséquences socio-économiques et émotionnelles de cette décision les inquiètent beaucoup, les insulaires demandent au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision de fermer la base de Summerside.

De plus, les pêcheurs de l'île ne peuvent se passer de la surveillance des pêches et les insulaires en général ne peuvent se priver des fonctions de recherche et de sauvetage que la base exerce actuellement.

LE SERVICE DE VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui. La première a été jugée conforme à l'article 36 du Règlement et est signée par 433 citoyens de Thunder Bay et des environs et autres clients du service transcontinental de VIA Rail. Les pétitionnaires font valoir que le gouvernement conservateur, tout comme son prédécesseur libéral, refuse de fournir à la société VIA Rail l'appui dont elle a besoin pour réaliser pleinement son potentiel et mettre en place le genre de réseau ferroviaire-voyageurs national que les Canadiens veulent et méritent. Ils prient le gouvernement de respecter son engagement original d'appuyer VIA Rail, d'abandonner son projet d'autres compressions budgétaires et de fournir à la société VIA Rail les ressources dont elle a besoin pour exploiter une entreprise de transport moderne et rentable et non un musée.

L'autre pétition est signée par 6 839 citoyens de 72 localités de la Saskatchewan qui demandent essentiellement la même chose, à savoir que le service ferroviaire-voyageurs subsiste sur tout le réseau ferroviaire principal du Canada et qu'il devienne le moyen de transport à la fois le meilleur et le plus rentable.

LES CHANGEMENTS APPORTÉS À L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer une pétition en vertu de l'article 36 du Règlement, signée par des habitants de la circonscription de Kingston et les îles et de la circonscription voisine de Hastings—Frontenac—Lennox et Addington. Les signataires demandent au gouvernement de respecter ses promesses électorales c'est-à-dire d'augmenter les prestations et de réduire les délais de carence en vertu de la Loi sur l'assurance-chômage, donc de revenir sur les décisions qui font l'objet du projet de loi C-21 qui visent à réduire les prestations et à allonger les délais de carence, comme le voulait le rapport proposé à l'origine par le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration dans son premier rapport de la deuxième session de la trente-troisième législature. Je dépose cette pétition au nom des signataires.

LE SERVICE DE VIA RAIL

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition certifiée conforme au titre de l'article 36. Mes électeurs demandent au gouvernement de respecter l'engagement qu'il avait pris initialement de défendre VIA Rail, de renoncer à son intention d'opérer de nouvelles compressions dans le budget de VIA, et de lui fournir les ressources nécessaires pour qu'elle puisse agir en société de transport moderne et efficace.

En outre, mes électeurs aimeraient que le gouvernement maintienne la desserte ferroviaire de l'île de Vancouver par VIA Rail.

LA FERMETURE DE LA BASE DE LONDON

M. Joe Fontana (London—Est): Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège d'intervenir à nouveau à la Chambre comme je l'ai fait à maintes reprises depuis quelques semaines pour présenter des pétitions au nom des habitants de London et de la région en faveur de la base des Forces canadiennes de London.

Même si le ministre de la Défense nationale (M. McKnight) a dit au maire et à tout le monde qu'il ne sert à rien de l'appeler au téléphone ou de venir le voir parce